



Conseil d'administration

Samedi 4 décembre 2021 - 9h30-13h

Format mixte

Sous la présidence de Michaël BOUTINES,

Sont présents : ARCAS Fabrice, BOUYSSONNIE Yannick, BROUSSES Thierry, CLOT Jean Pierre, DAGADA Serge, DUBEDOUT Jean Philippe, ESCAFRE BELLEGARDE Céline, GARNIER Adrien, HUC Michel, SCHLEGEL Corinne, TUXAGUES Christian.

Sont présents en visioconférence : BOUDIAF Mohamed, CASTELLI Florence (Arrivée 10.15), MERCADIER Nadine, MOUNIER Jean Pierre, RABOT Pascal, SOLASSOL Damien (Départ 12.00), SOULES Myriam, UHMANN Sylvie.

Excusés : BENNET David, BESNIER Sylvie, BUNEL Laurent, CROS Philippe, ESCOURROU Alain, DIEZ Fabienne, GLEIZES CERVERA Sophie, MYARO Nodjialem, TERZULLI Thomas.

Invités présents : DECLERCQ Thomas.

Invités présents en visioconférence : GAZEU Dylan (Départ 12.00), FERRON Marc.

Invité excusé : BOULESTEIX Sandrine.

Absente : BOULHIMSSE Jamila

ORDRE DU JOUR

Adoption PV CA 29 Mai 2021

Situation du handball occitan

Finances : suivi budget 2021

CMCD : adaptation à la saison de reprise

AG 2022

Pacte de développement FFHB fin du dispositif

Convention de mise à disposition

CTOC : modification phase qualificative aux championnats de France U17 Filles et U18 Garçons

Questions diverses

Ouverture de la séance à 9h30

1. PV CA 29 mai 2021

Adopté à l'unanimité.

2. Situation du handball Occitan

Se référer aux pièces jointes en fonction des différents thèmes abordés.

Présentation en séance de l'évolution du nombre de licenciés, et point sur la reprise des compétitions.

Licences :

Nous sommes sans nouvelle de 10 Clubs.

4.934 licences de plus en création par rapport à l'an dernier.

Moins 3119 en renouvellement.

Baisse au niveau des plus de 16 et des dirigeants.

Reprise des compétitions :

Niveau Covid à ce jour peu d'impact même si quelques cas isolés commencent à apparaître.

Arbitrage :

Malgré la pénurie, la couverture de l'arbitrage est correcte par le fait que nous avons de nombreux arbitrages solos.

Formation :

Présentation des formations mises en place et les difficultés éventuelles rencontrées.

Questionnement sur la nouvelle offre de formation, importance du distanciel qui peut apparaître comme une solution.

Il faut une stratégie d'accompagnement global qui semble la plus adaptée.

Pistes essentielles : présentiel/distanciel , formation courte / formation longue et temps de formation et temps d'information.

3. Finances : suivi budgétaire

Rappel des hypothèses budgétaires

La reprise générale de la pratique et des compétitions

A partir du dernier quadrimestre 2021 et que le nombre de licenciés serait de 24 800 soit moins 25% que la saison 2019-2020.

Objectifs financiers majeurs pour 2021

Bien sûr l'équilibre budgétaire pour la Ligue Et l'appui aux clubs et aux licenciés

Rappel des principaux accompagnements financiers pour 2021 :

- La prolongation de la validité des engagements 2020-21 sur 2021-22
- Pour les licences Dirigeants 2021-22: la gratuité de la part Ligue et du Fonds Emploi (en complément de la gratuité fédérale hors maison du handball et assurance)
- Pour le renouvellement des licences 2021-22: une remise de 66% de la part Ligue et du Fonds Emploi (avec maintien du tarif pour les créations)

Pour un coût global de ces accompagnements de 237 K€ (avec prises en charge de déplacements pour la formation du titre IV).

Point sur l'hypothèse licences au 28/11/21

Le nombre total des licences est supérieur à l'hypothèse

Puisqu'on avait prévu 24 800 licences et que nous en avons 26 817. Soit 8,1 % de plus.

Ce qui nous intéresse financièrement c'est que le nombre de créations est supérieur à l'hypothèse (de + de 53%), et qui devrait continuer à augmenter,

Et parallèlement, les renouvellements (incluant les licences mutées) sont actuellement légèrement inférieurs (moins 7,1%), ce qui devrait être proche de l'hypothèse au 31 décembre.

Point budgétaire des produits et charges statutaires

Pour environ 1M€ de produits le solde net des produits moins les charges statutaires est de l'ordre de 500k€, globalement conforme au budget. La projection de fin d'exercice pourrait nous positionner légèrement au-dessus du budget.

Point budgétaire subventions

Il y a eu une augmentation de 33 000€ de l'aide fédérale par rapport au budget annoncé en début d'année (forte diminution par contre par rapport à 2020).

Pour la Région la subvention correspond à ce qui a été budgété.

Pour l'ANS, il y a une nouvelle enveloppe, non prévue, mise en place dans le cadre des JO 2024 sur les parcours de performance fédéraux pour le renouvellement de l'élite, pour les pôles espoir.

Autres, c'est le fond de solidarité qui a été mobilisé ; nous l'avions prévu jusqu'en juin 2021 mais avons pu le mobiliser jusqu'en aout d'où le différentiel sur 2 mois, et au final un surplus de + 77 K€.

Évolution saison 2021-2022

Facturation des licences au réel sur 3 temps

Depuis cette année, les licences ne sont plus facturées au 30 aout sur un prévisionnel de licences basé sur le nombre de la saison précédente, et facturé par tiers, mais au réel :

1. 30 septembre 2021 pour les licences prises jusqu'au 30 septembre, avec 4 échéances :
 - o 31 octobre
 - o 30 novembre
 - o 31 décembre
 - o 31 janvier

2. 31 décembre 2021 pour les licences validées du 1^{er} octobre au 31 décembre, avec pareil 4 échéances :
 - o 28 février
 - o 31 mars
 - o 30 avril
 - o 31 mai

3. Dernière facture au 31 mai des licences validées du 1^{er} janvier à fin mai, avec une seule échéance au juin.

Autres factures :

Les mutations, pénalités COC et disciplinaires sont facturées mensuellement.

Les formations sont facturées tous les 3 mois : fin décembre, fin mars et fin juin.

les péréquations sont facturées le mois suivant le terme des championnats.

4. CMCD : adaptation à la saison de reprise

La saison 2021-22 est une saison charnière : reprise, retour des éducateurs, des arbitres et des dirigeants après 18 mois de crise sanitaire. Les situations des clubs sont paradoxales ; le retour de l'activité nécessite encore des mesures de soutien et d'accompagnement. La CMCD doit y contribuer comme l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par la Ligue.

La CMCD 2021-22 doit nous offrir une feuille de route permettant au club de se repérer en terme de reprise d'activité et qui offre la possibilité de s'outiller pour contribuer à cette participation commune au « jouer ensemble » et développer des compétences internes.

Considérant cette saison comme la première année de la reprise, il est proposé de conserver le cadre de la CMCD en considérant les attendus comme des indicateurs.

Dans le même temps, la commission préparera pour la prochaine assemblée générale une transformation du dispositif. Celui-ci doit s'élargir à la diversité des engagements associatifs clubs, comités, ligue, des nouvelles offres pratiques qui doivent devenir structurantes, création de nouveaux lieux de pratiques, collaborations dynamiques avec les instances, évolution du nombre de licences, évolution du nombre de techniciens etc...

En conséquence, le conseil d'administration décide :

- De rappeler aux clubs la diminution des points dit de sanctions
- De conférer la prise en compte globale de toutes les forces du club dans l'analyse de chaque situation
- De créer les conditions d'un nouveau format incitatif de CMCD.

Adopté à l'unanimité

Un point de situation sera réalisé lors du prochain conseil d'administration.

5. AG 2022

Date : 11 juin

Adopté à l'unanimité

Lieu : recherche interne et appel à candidature

6. Pacte de développement 2021 - fin du dispositif

Montant total de l'attribution fédérale en 2021 : 165 247 €

Fléchage FFHB :

- 3 PPF (Masculin, Féminin et Arbitrage) 109 116 €
- Service aux clubs : 56 131 €

Rappel 2020 : 195 608 €

Clé de répartition :

- 55% de l'enveloppe vers la Ligue soit 107 584.40 €
- 45% de l'enveloppe vers les Comités soit 88 023.60 €

Délibération sur :

Maintien de la clé de répartition entre Ligue et comités ou changement au regard du contexte particulier de la saison de crise sanitaire ?

Le choix est fait de maintenir la même clé de répartition. 55% de l'enveloppe financière attribuée à la ligue et 45% aux comités : Adopté à l'unanimité (N'ont pas participé au vote les 3 présidents de Comité présents : Sylvie Uhmman, Christian Tuxagues et Jean-Pierre Mounier).

Les parts départementales individualisés sont renvoyées à la concertation avec les comités départementaux.

7. Conventions de mise à disposition

CD 11 : André BACAVE

Mission : COC territoriale

Période : saison 2021-2022

Volume horaire : 250 h

Coût : 5730 €

Impact financier 2021 : 2292 €

Impact financier 2022 : 3438 €

Vote : Adopté à l'unanimité

GEOCC Projet NTC – 5 apprentis

GOUZIEU Guillaume reste à charge annuel : 8 540 €

BADDI Rayane reste à charge annuel : 1 045 €

CAPONY Enguerran reste à charge annuel : 2 350 €

CASSAR Florian reste à charge annuel : 2 350 €

DE FIGUEIREDO Ewertone reste à charge annuel : 1 045 €

Potentiellement un sixième en cours.

Mission : déploiement projet marketing et digital

Période : saison 2021-2022

Coût maximum : 15 330 €

Impact financier 2021 : 3066 €

Impact financier 2022 : 12264 €

Ne peuvent pas participer aux votes : S.UHMANN et M.BOUTINES, respectivement Présidente et trésorier du GEOCC.

Vote : Adopté à l'unanimité

Toulouse Féminin Handball : Fabien VEDEL

Mission : remplacement G. ROBERT site excellence féminin lors de ses missions nationales

Période : décembre 2021 – avril 2021

Volume horaire : 12.5 h

Coût : 218,50 €

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour mémoire, sans vote, les conventions de gestion des pôles espoirs masculins avec les clubs pros du MHB et de l'USAM Nîmes courent toujours au même montant financier sur l'olympiade comme cela a été voté en conseil d'administration le 7 novembre 2020.

8. CTOC : modification phase qualificative aux championnats de France U17 Filles et U18 Garçons

Le Règlement fédéral particulier des championnats de France -17F et -18M prévoit (Articles 4.1) des obligations concernant le niveau de formation d'entraîneurs sur le banc :

« 4.1 Règlement entraîneurs autorisés application dès la 2ème phase de la saison 2021-22 pour la compétition U18 (U17) France

Présence d'un entraîneur autorisé sur le banc qui doit être titulaire d'un des diplômes requis ou être en formation pour un des diplômes requis et pouvant présenter une attestation d'un organisme de formation fédéral (un club pourra proposer plusieurs personnes ayant le niveau de diplôme requis).

Les diplômes requis sont les suivants:

- le certificat « Former des jeunes » - ou le certificat « Performer avec des adultes »,
- ou le diplôme « Entraîneur interrégional jeune », -
- ou le diplôme « Entraîneur interrégional adultes »

Sur la seconde phase à 10 dates l'entraîneur autorisé doit être inscrit au moins 8 fois sur la FDME. Au-delà de deux absences, une sanction sportive d'un point par match où l'absence de l'entraîneur autorisé est constatée sera appliquée. »

La CTOC, par son Président, rappelle que les modes de qualification aux championnats de France Jeunes sont organisés avec un souci permanent de représentation maximale et durable d'équipes issues d'Occitanie. Sur la saison en cours, plus de la moitié de nos équipes sont en passe de participer aux poules hautes des championnats masculins et féminins Jeunes.

La CTOC sollicite le Conseil d'Administration, pour que le respect des exigences fédérales concernant le niveau de formation des entraîneurs conditionne la participation à venir de prétendants aux championnats de France -17F ou -18G, et ce dès le terme de la saison en cours.

Les exigences régionales pour la participation aux barrages de Championnats de France Jeunes -17F et -18M seront en conséquence adaptées aux exigences fédérales de ces championnats nationaux.

Vote : Adopté à l'unanimité

9. Divers

Match international Équipe de France Féminine : France-Croatie Féminin Dimanche 06 Mars 2022 Qualification Championnat d'Europe.

Nouveau projet immobilier. Local commercial disponible sur le même bâtiment que les locaux du siège social à Auzeville-Tolosane, en discussion.

Plan Pluriannuel équipements de proximité.

Soirée des bénévoles du Conseil Régional : 7 Décembre 18h00 en présentiel sur les 2 hôtels de Région.

Fin des travaux à 12h45.

Michaël BOUTINES



Président

Thierry BROUSSES



Secrétaire Général

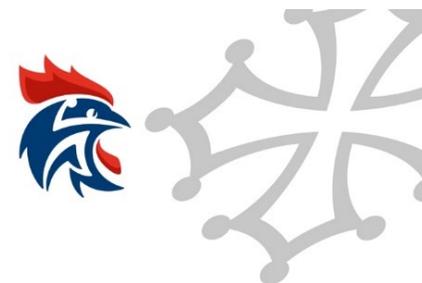
**LIGUE
OCCITANIE**
FFHANDBALL



Conseil Administration

4 décembre 2021

Format mixte



Ordre du jour

Adoption PV Conseil Administration du 29 mai 21

Situation du handball occitan

Finances: suivi budget 2021

CMCD: adaptation à la saison de reprise

Assemblée Générale 2022

Pacte de développement FFHB fin du dispositif

Convention de mise à disposition

CTOC : modification qualif championnat de France

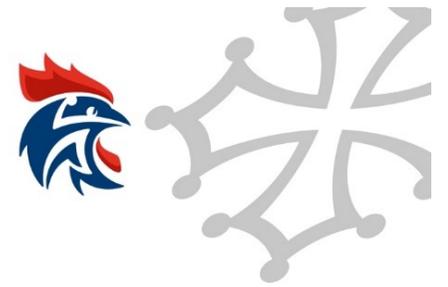
Questions diverses

Conseil d'Administration
4 décembre 2021

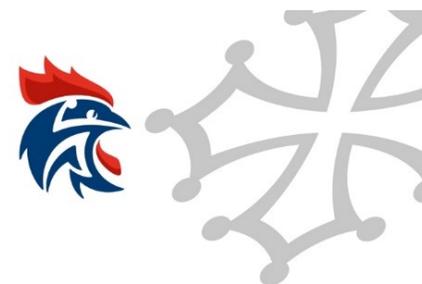
LIGUE
OCCITANIE
FFHANDBALL



Validation PV CA 29 mai 2021



Situation du handball Occitan



LES CHIFFRES DES CLUBS : un état des lieux comparé

2019-20 : 33 063

2020-21 : 25 645 (-22,4%)

2021-22 : 26 817(+4,6% N-1) (-18,9% N-2)

Saison en cours à date (30 novembre)

+7,55%/ 2020-21 -12,83%/ 2019-20

10 clubs sans licences

107 clubs en dessous de 141 licences (la moyenne)

86 clubs supérieur ou égal à la moyenne

Création de licences : + 4 934 / N-1

49% chez les moins de 12

7% chez les 12 – 16

14% chez les + 16

8% chez les babies

9% chez les loisirs

10% chez les dirigeants

Renouvellement : - 3 119/ N-1 (dont -112 mutations)

-26% chez -12

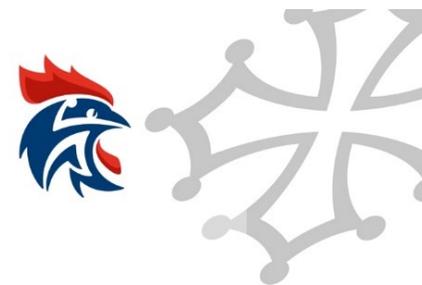
-18% 12/16 ans

-4,5% sur les seniors

-13% sur les dirigeants

-13% chez les loisirs

72% de licences non renouvelées sont des hommes



ORGANISATION des COMPETITIONS

Compétitions seniors : quelques cas isolés de repêchages

Compétitions jeunes : 84 équipes de moins, dont 65 en moins 15 ans

Ouverture facilitée pour entrer en cours de compétition sur la 1^{ère} phase. Grâce à cet aménagement, nous avons récupéré 8 équipes pendant la 1^{ère} phase.

Cas COVID : seulement 3 matchs reportés mais on sent poindre quelques situations tendues...

Adaptation moins de 20 F par manque d'équipes

Souplesse dans les regroupements d'équipe et les sur-classements

+ 16 ans régionaux

Seniors

Saison 2020-21 : 118

Saison 2021-22 : 113

Jeunes

Saison 2020-21 : 513

Saison 2021-22: 429

Interdépartemental + 16 ans

Garçons

saison 2020-21 : 91 équipes

saison 2021-22 : 86 équipes

Filles

saison 2020-21 : 60 équipes

saison 2021-22 : 63 équipes



 **GESTION de l'ARBITRAGE**

Multiplication des matchs
sifflés en solo

Arbitres qui doublent

Seuil supérieur pour les
matchs de jeunes désignés

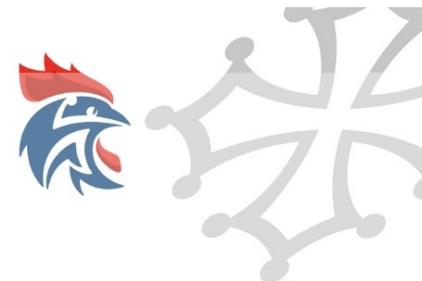
Séances régulières de
rattrapage

Mutualisation des
désignations

Préparation de la tournée des
écoles d'arbitrages et des
secteurs

Effectifs Actifs au 02/12/2021	2021	2020	Perte
JAT1	35	37	-5%
JAT2	46	46	0%
JAT3	121	156	-22%
JAJ T1	21	30	-30%
JAJ T2	25	31	-19%
JAJ T3	149	249	-40%
Total	397	549	-28%

Point au 02/12/2021	Nombre de rencontre	désignation binome	Désignation solo	Non désigné	Taux de couverture
16 ans F nationale 3	56	32	24	0	100%
16 ans M prénational	84	22	61	1	99%
16 ans F territorial	209	42	135	32	85%
16 ans M prénational	105	63	40	2	98%
16 ans M excellence	134	57	69	8	94%
16 ans M territorial	254	55	172	27	89%
20 ans F 1ere division	14	4	8	2	86%
17 ans F 1ere division	73	12	46	15	79%
17 ans F 2e division	90	33	46	11	88%
18 ans M 1ere division	98	22	65	11	89%
18 ans M 2e division	249	57	146	46	82%
17 ans M elite	49	14	33	2	96%
Total général	1415	413	845	157	89%

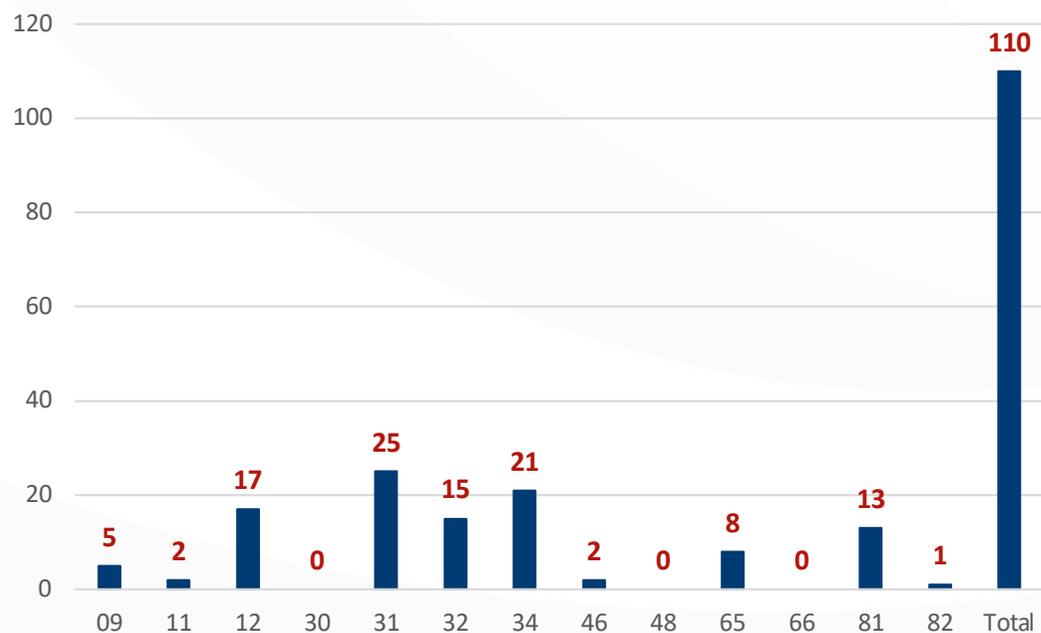


Stratégie ITFE 21-22

1. Terminer les formations démarrées en 19/20 ou 20/21
2. Ouvrir les modules n'ayant pas pu s'organiser sur les saisons précédentes
3. Organiser les autres temps de formation 21/22



Nombre d'inscrits en formation au 01.12.21



➔ Tendence nationale : peu d'intérêt des licenciés du handball à s'engager dans une démarche de formation

 L'offre de formation « classique » : tendances et enjeux

1. CONTRIBUER À L'ANIMATION DE LA STRCUTURE

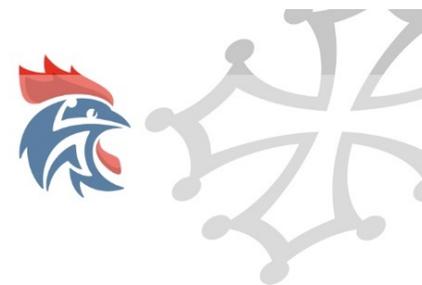
Modules Accompagner les pratiquants et Assurer l'intégrité et la sécurité [...]

- Formation de proximité, organisée dans chaque département
 - Réponses aux besoins initiaux des accompagnants/encadrants
 - Succès de certains départements VS grosses difficultés à l'organiser dans certains
- ➔ Continuité dans le modèle actuel

2. CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Modules Participer au projet associatif et Valoriser et promouvoir les activités

- Modules à destination des dirigeants
 - Peu de demandes et d'inscriptions
- ➔ Réflexion autour d'une nouvelle offre de formation / d'accompagnement des dirigeants (sur le fond et la forme)



L'offre de formation « classique » : tendances et enjeux

4. ANIMER DES PRATIQUES EDUCATIVES

Modules Babyhand/1^{er} Pas, Minihand/Hand à 4, et Agir dans différents milieux [...]

- Succès dans la dernière organisation (printemps 2021)
- Organisation en 2^{ème} partie de saison (inscriptions en cours)
- ➔ Continuité dans le modèle actuel, avec passage du module « Agir [...] » en distanciel



5. ANIMER DES PRATIQUES SOCIALES

Modules Handfit, Handensemble, et Agir dans différents milieux [...]

- Formations plus spécifiques
- Succès du module Handfit au printemps 2021, annulation du module Handensemble
- Lien avec les dossiers ANS
- ➔ Réflexion autour d'une mutualisation avec le parcours continu (TFP IV) et d'une approche événementielle



 L'offre de formation « classique » : tendances et enjeux

5. ENTRAÎNER DES ADULTES EN COMPETITION

Modules Entraîner des adultes, et Entraîner des joueurs-arbitres / arbitres-joueurs

- Continuité des sites de formations démarrées précédemment
- Ouverture en 2^{ème} partie de saison des sites 21/22
- Succès pour le module *Entraîner des joueurs-arbitres / arbitres-joueurs*
- ➔ Continuité dans le modèle actuel, en parallèle d'une réflexion sur des temps complémentaires

6. ENTRAÎNER DES JEUNES EN COMPETITION

Module Entraîner des jeunes, et Entraîner des joueurs-arbitres / arbitres-joueurs

- Continuité des sites de formations démarrées précédemment
- Ouverture de nouveaux sites dès la première partie de saison, accès sur la relance de l'activité
- ➔ Continuité dans le modèle actuel, en parallèle d'une réflexion sur des temps complémentaires



Réflexion autour de l'évolution de l'offre de formation



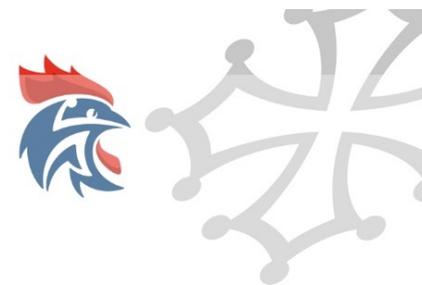
OBJECTIF : Répondre à la demande et aux besoins des licenciés

- **Sur le fond**, en proposant de nouveaux contenus, de nouvelles thématiques, donnant réponses aux besoins à court et moyens termes, et qui ne viennent pas écraser l'offre fédérale.
- **Sur la forme**, en redéfinissant les modes d'apprentissage et d'organisation :
 - présentiel/distanciel,
 - format court/format long,
 - temps de formation/temps d'information.

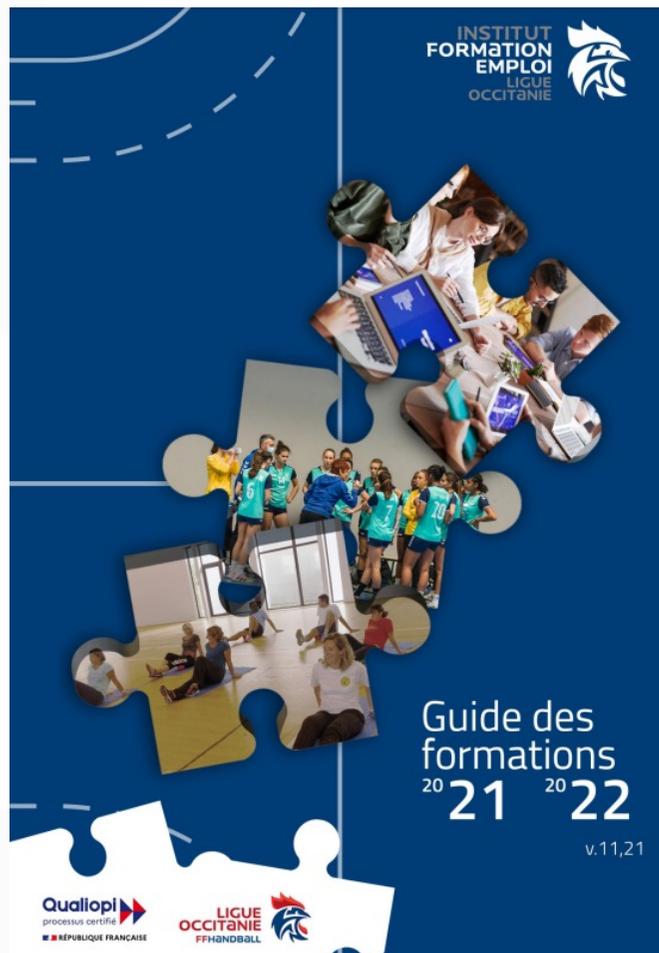


OUTILS :

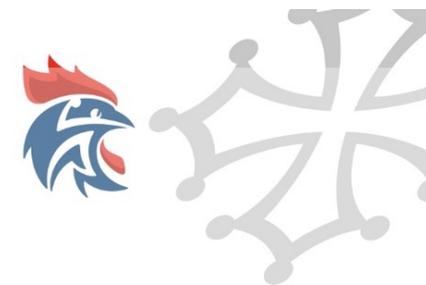
- Etudes quantitatives et qualitatives autour de l'offre de formation (retours de terrain)
- Nouvelle stratégie de communication
- Importance des relais territoriaux



 Guide des formations 21-22



<p>J'anime</p> <p>MODULE</p> <p>Animer la pratique BabyHand et Hand 1^{er} pas</p> <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un projet «BabyHand» au sein du club• Mettre en place la pratique Handball 1^{er} pas au sein du club• Concevoir et animer des séances de pratique BabyHand et/ou Handball 1^{er} pas• Développer l'implication des parents à l'activité• Favoriser l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité <p>La vérification de l'atteinte des objectifs se fera par une auto-évaluation du stagiaire en amont et en fin de formation.</p> <p>Efficatif</p> <p>15 maximum</p> <p>Durée et organisation</p> <p>Module de 40 heures</p> <ul style="list-style-type: none">• 2 x 2 journées en présentiel, sur site de formation, organisées en 2 temps distincts• De la FOAD (Formation Ouverte à Distance),• Des productions en Autonomie (hors temps de présentiel)• 1 suivi de Tuteur en club <p>Dates et lieux</p> <p>Site Est 15-16 janvier 2022 et 12-13 mars 2022</p> <p>Site Nord Ouest 5-6 février 2022 et 26-27 mars 2022</p> <p>Site Ouest 12-13 février 2022 et 2-3 avril 2022</p> <p>32</p>	<p>Public visé</p> <p>Encadrant (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...) souhaitant mettre en place un projet autour de l'accueil d'un public 3-8 ans dans sa structure, autour de la pratique «BabyHand» et/ou Handball 1^{er} pas</p> <p>Pré-requis</p> <p>Etre licencié FFHB</p> <p>Inscription</p> <p>En ligne en suivant Campus des Handballeurs Après avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation.</p> <p>Tarif</p> <p>Cf page 11</p> <p>Contacts</p> <p>Coordonnateur pédagogique : Philippe COLSON 6131000.pcolson@ffhandball.net</p> <p>Renseignements administratifs : 6100000.formation@ffhandball.net</p> <p>Personne en situation de handicap : contactez notre référent pour étudier les possibilités: </p> 	<p>J'anime</p> <p>MODULE</p> <p>Animer la pratique Minihand et Hand à 4</p> <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un projet Minihand et/ou Hand à 4 au sein du club• Mettre en place la pratique Minihand et/ou Hand à 4 au sein du club• Concevoir et animer des séances de pratique Minihand et/ou Hand à 4• Développer l'implication des parents à l'activité• Favoriser l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité <p>La vérification de l'atteinte des objectifs se fera par une auto-évaluation du stagiaire en amont et en fin de formation.</p> <p>Efficatif</p> <p>15 maximum</p> <p>Durée et organisation</p> <p>Module de 40 heures</p> <ul style="list-style-type: none">• 2 x 2 journées en présentiel (dont 1 jour en semaine le vendredi 9 avril 2021), sur site de formation• 1 tutorat d'accompagnement• De la FOAD (Formation Ouverte à Distance)• Des productions en Autonomie (hors temps de présentiel) <p>Dates et lieux</p> <p>Site Est 09-10 avril 2022 et 14-15 mai 2022</p> <p>Site Ouest 14 et 15 mai 2022 et 11 et 12 juin 2022</p> <p>33</p>	<p>Public visé</p> <p>Encadrant (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...) souhaitant mettre en place un projet autour de l'accueil du public 9-14 ans dans son club.</p> <p>Pré-requis</p> <p>Etre licencié FFHB</p> <p>Inscription</p> <p>En ligne en suivant Campus des Handballeurs Après avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation.</p> <p>Tarif</p> <p>Cf page 11</p> <p>Contacts</p> <p>Coordonnateur pédagogique : Philippe COLSON 6131000.pcolson@ffhandball.net</p> <p>Renseignements administratifs : 6100000.formation@ffhandball.net</p> <p>Personne en situation de handicap : contactez notre référent pour étudier les possibilités: </p> 
--	---	---	---



Formation Négociateur-Technico Commercial en marketing sportif



6 apprentis (6 contrats portés par le Groupements d'Employeurs Occitanie Handball), formés sur :

- L'accompagnement d'un club à la conception et à la mise en place d'une stratégie commerciale ;
- La réalisation d'une veille professionnelle et commerciale (recherche d'opportunités partenariales) ;
- L'animation d'un réseau de partenaires à partir d'un produit commercial (club / Comité) ;
- L'intégration du digital dans la stratégie globale de la structure ;
- L'organisation d'évènements, en y incluant un aspect marketing.



Développement des partenariats
Animation d'un réseau



Digitalisation de la structure et
de l'activité

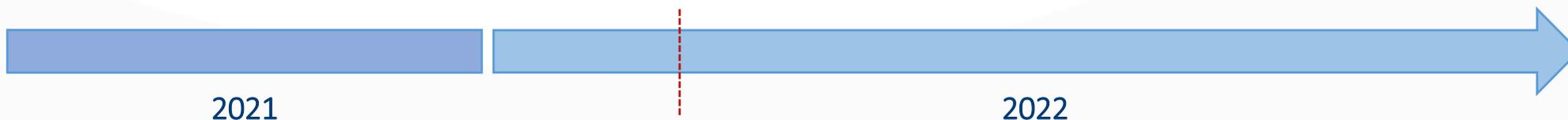


Mise en place d'évènements
(ex. Beach handball)

1^{ers} temps de
formation
+ Missions régionales



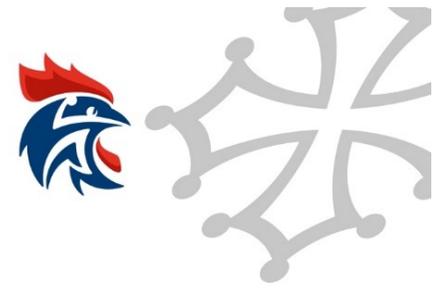
Janvier/Février
**Mise à disposition auprès
de clubs utilisateurs**



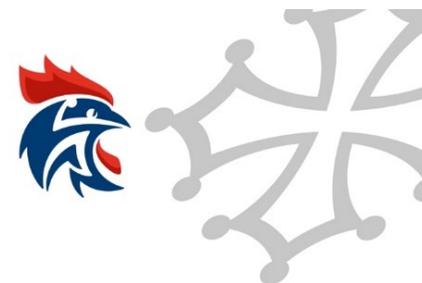


BEACH : du bilan vers une nouvelle démarche





Suivi budget 2021

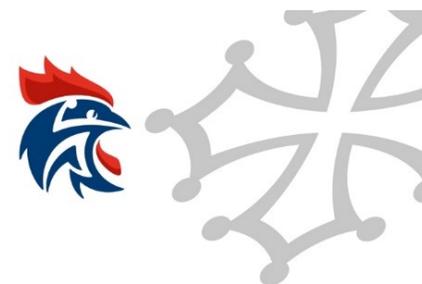


Rappel hypothèses budgétaires

- **Reprise générale de la pratique et des compétitions:**
à partir du dernier quadrimestre 2021
- **Nombre de licenciés : 24.800**
en diminution de -25% par rapport à la saison 2019-2020

Objectifs financiers majeurs pour 2021

- **Equilibre budgétaire**
- **Appui aux clubs et aux licenciés**

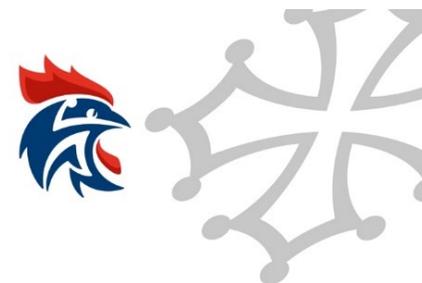


Point sur l'hypothèse licences au 29/11

Type de licences	Hypothèse budgétaire	Réalisation au 29 novembre	Ratio
Renouvellement	18600	17284	-7,1%
Création	6200	9533	53,8%
Total	24800	26817	8,1%

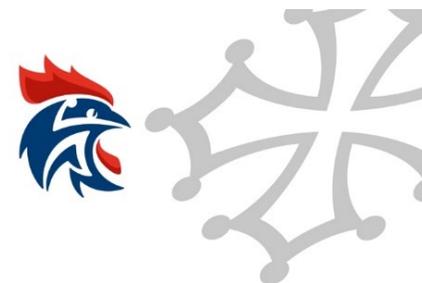
Nombre total de licences supérieur à l'hypothèse

- **Renouvellements (mutations + renouvellement): légèrement inférieurs (-7,1%) mais qui devraient être proches de l'hypothèse au 31 décembre**
- **Créations: +53% de l'hypothèse et qui devraient continuer à augmenter**



Produits et charges statutaires

(K€)	REEL 2020	BUDGET 2021	Point au 28/11/21	(K€)	REEL 2020	BUDGET 2021	Point au 28/11/21
PRODUITS				CHARGES			
PRODUITS STATUTAIRES	1 548	990	1 000	CHARGES STATUTAIRES	699	481	515
Licences	1 291	823	876	Licences	618	390	424
Affiliations	37	50	49	Affiliations	23	36	35
Mutations	111	97	74	Mutations	59	51	53
Engagements	86	4	0	Engagements et divers	0	4	3
Amendes et droits de report	23	16	1				



Point budgétaire Subventions

(K€)	REEL 2020	BUDGET 2021	Point au 28/11/21
PRODUITS			
SUBVENTIONS	411	504	645
FFHB	196	131	164
Conseil Régional	80	80	80
DRDJS-ANS	121	114	145
Autres	14	179	256



Modalités de facturation aux clubs 2021-2022

- **Facturations des licences au réel sur 3 temps:**

30 septembre 2021

31 décembre 2021

31 mai 2022

- **Autres factures:**

Mensuelles:

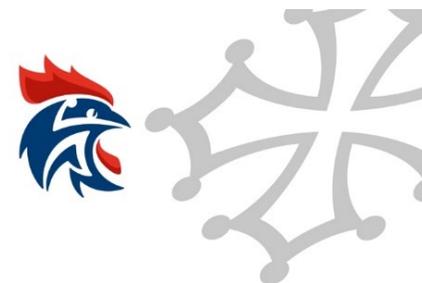
Mutations, Pénalités CTOC, Disciplinaires

Formations:

31/12/2021; 30/03/2022; 30/06/2022

Péréquations:

Mois suivant la fin du championnat



Point sur les encaissements de factures

Facture licences 1 au 30 septembre

179 clubs facturés	% clubs à jour	% recouvrement
Échéance 31/10	75%	81%
Échéance 30/11	39%	43%

Facture des affiliations au 30 septembre

199 clubs facturés	% clubs à jour	% recouvrement
Échéance 31/10	67%	68%

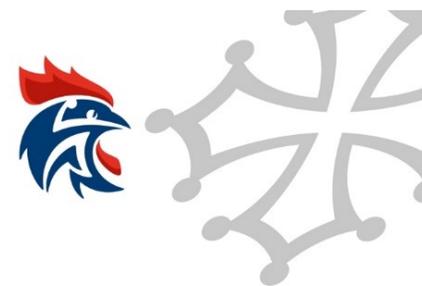
Facture des mutations au 30 septembre

118 clubs facturés	% clubs à jour	% recouvrement
Échéance 31/10	74%	76%

Conseil d'Administration
4 décembre 2021



CMCD



La CMCD : outil

La CMCD 2021-22 doit nous offrir une feuille de route permettant au club de se repérer en terme de reprise d'activité

Considérant cette saison comme la première année de la reprise, il est proposé de conserver le cadre de la CMCD en considérant les attendus comme des indicateurs.

Dans le même temps, la commission préparera pour la prochaine assemblée générale une transformation du dispositif.

En conséquence, le conseil d'administration décide :

De rappeler aux clubs la diminution des points dit de sanctions

De conférer la prise en compte globale de toutes les forces du club dans l'analyse de chaque situation

De créer les conditions d'un nouveau format incitatif de CMCD.

Un point de situation sera réalisé lors du prochain conseil d'administration.

Conseil d'Administration
4 décembre 2021

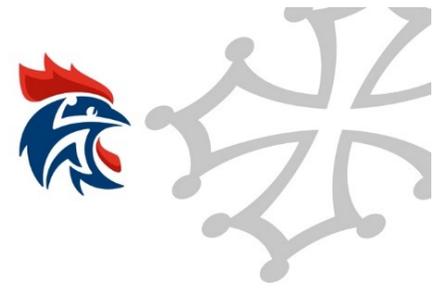
LIGUE
OCCITANIE
FFHANDBALL



AG 2022

Date : 11 juin

Lieu : recherche interne et appel à candidature



Pacte de développement



2021 : fin du Pacte de développement... 2022 : le CTI

Montant total de l'attribution fédérale en 2021 : 165 247 €

Fléchage FFHB : 3 PPF (Masculin, Féminin et Arbitrage) 109 116 €

Service aux clubs : 56 131 €

Rappel 2020 : 195 608 €

Clé de répartition :

55% de l'enveloppe vers la Ligue soit 107 584.40 €

45% de l'enveloppe vers les Comités soit 88 023.60 €

... En 2022 : le **contrat territorial individualisé** (CTI) : la nouvelle forme de contractualisation fédérale avec le territoire

A délibérer :

maintien de la clé de répartition entre Ligue et comités ?

proposition : Ligue : 90 886 €

Comités : 74 361 €

changement au regard du contexte particulier de la saison de crise sanitaire ?

proposition : Ligue : 109 116 €

Comités : 56 131 €

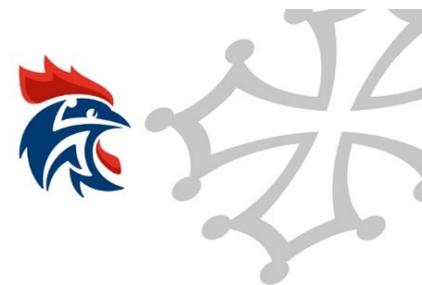
Les parts départementales sont renvoyés à la concertation avec les comités départementaux.

Conseil d'Administration
4 décembre 2021

LIGUE
OCCITANIE
FFHANDBALL



Convention de MAD



Validation des nouvelles MAD

Bacave André – Gestion des championnats interdépartementaux

Volume: 250h

Coût: 5 730 €

Vedel Fabien – Remplacements G. Robert sur mission EDF U19 F

Volume: 12h30

Coût: 218,50 €

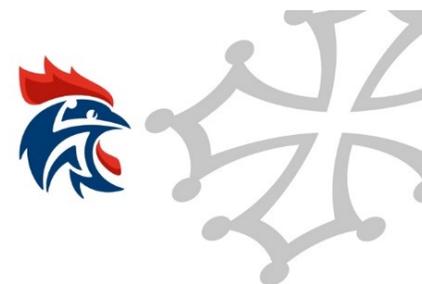
Groupement Employeurs Occitanie HB – 6 apprentis NTC

Volume: 10 mois maximum

Coût: 15 330 €



CTOC : modification règlement sportif qualif ch de France



Le Règlement fédéral particulier des championnats de France -17F et -18M prévoit (Articles 4.1) des obligations concernant le **niveau de formation d'entraîneurs** sur le banc :

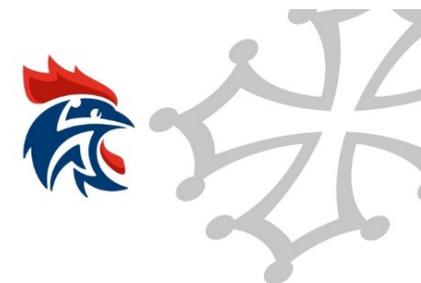
- *le certificat « Former des jeunes » - ou le certificat « Performer avec des adultes »,*
- *ou le diplôme « Entraîneur interrégional jeune », -*
- *ou le diplôme « Entraîneur interrégional adultes »*

Vote :

Le respect des exigences fédérales concernant le niveau de formation des entraîneurs conditionne la participation à venir de prétendants aux championnats de France -17F ou -18G, et ce dès le terme de la saison en cours.

Les exigences régionales pour la participation aux barrages de Championnats de France Jeunes -17F et -18M seront en conséquence adaptées aux exigences fédérales de ces championnats nationaux.

Les modes de qualification aux championnats de France Jeunes sont organisés avec un souci permanent de représentation maximale et durable d'équipes issues d'Occitanie



Modalités de Qualif France

-18G	1 PLACE	Participants au Qualif France				Matches de Pré-barrages (RX signifie le relégué France classé Xème) WE du 28/29 mai	Organisation des barrages en 2 tours	
		NOMBRE DE RELEGUES DES 18G France	RELEGUES 18 France	NOMBRE DE CLUBS ISSUS DES 17G	NOMBRE DE CLUBS ISSUS DES 18G		NOMBRE DE CLUBS ISSUS DES 15G de la saison	Organisation du 1er Tour du Qualif France WE du 11/12 juin
0	0	2	1	1		J1: 2 matches secs organisés chez les -17G	J2 : Match entre les 2 vainqueurs	
1	1	3	2	2		J1: 2 tournois à 4 organisés chez les 2 meilleurs -17G	J2 : Match entre les vainqueurs de chaque tournoi	
2	2	2	2	2		J1: 2 tournois à 4 organisés chez les -17G	J2 : Match entre les vainqueurs de chaque tournoi	
3	3	2	2	1		J1: 2 tournois à 4 organisés chez les -17G	J2 : Match entre les vainqueurs de chaque tournoi	
4	4	2	1	1		J1: 2 tournois à 4 organisés chez les -17G	J2 : Match entre les vainqueurs de chaque tournoi	
5	4	2	1	1	R4-R5 (1Q)	J1: 2 tournois à 4 organisés chez le -17G	J2 : Match entre les vainqueurs de chaque tournoi	
6	4	2	1	1	Tournoi R3-R4-R5-R6 (2Q)	J1: 2 tournois à 4 organisés chez le -17G	J2 : Match entre les vainqueurs de chaque tournoi	
7	4	2	1	1	Tournoi R4-R5-R6-R7 (1Q)	J1: 2 tournois à 4 organisés chez le -17G	J2 : Match entre les vainqueurs de chaque tournoi	

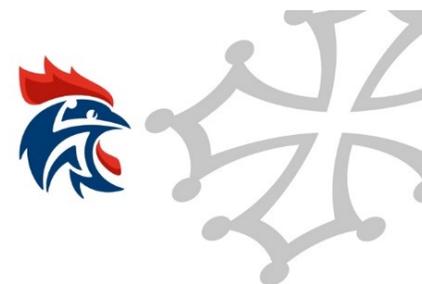
Les repêchages potentiels se feront parmi les équipes du championnat -17G de la saison

-17F	2 PLACES	Participants au Qualif France				Matches de Pré-barrages (RX signifie le relégué France classé Xème) WE du 28/29 mai	Organisation des barrages en 2 tours	
		NOMBRE DE RELEGUEES DES -17F France	RELEGUEES -17 France	NOMBRE DE CLUBS ISSUS DES 17F	NOMBRE DE CLUBS ISSUS DES 15F de la saison		Organisation du 1er Tour du Qualif France WE du 11/12 juin	Organisation du 2ème Tour du Qualif France WE du 25/26 juin
0	0	2	2			J1: 2 matches secs		
1	1	4	3			J1: 2 tournois à 4 organisés chez les 2 meilleurs -17F	J2 : Matchs entre le 1er d'un tournoi et le 2ème de l'autre	
2	2	3	3			J1: 2 tournois à 4 organisés chez les 2 meilleurs -17F	J2 : Matchs entre le 1er d'un tournoi et le 2ème de l'autre	
3	3	3	2			J1: 2 tournois à 4 organisés chez les 2 meilleurs -17F	J2 : Matchs entre le 1er d'un tournoi et le 2ème de l'autre	
4	4	2	2			J1: 2 tournois à 4 organisés chez les-17F	J2 : Matchs entre le 1er d'un tournoi et le 2ème de l'autre	
5	4	2	2		R4-R5 (1Q)	J1: 2 tournois à 4 organisés chez les-17F	J2 : Matchs entre le 1er d'un tournoi et le 2ème de l'autre	
6	4	2	2		Tournoi R3-4-5-6 (2Q)	J1: 2 tournois à 4 organisés chez les-17F	J2 : Matchs entre le 1er d'un tournoi et le 2ème de l'autre	
7	4	2	2		Tournoi R4-5-6-7 (1Q)	J1: 2 tournois à 4 organisés chez les-17F	J2 : Matchs entre le 1er d'un tournoi et le 2ème de l'autre	

Les repêchages potentiels se feront en alternance parmi les équipes des championnats -17F puis -15F de la saison



Questions Diverses



- **Match Équipe de France Féminine** qualificatif championnat d'Europe : France Croatie dimanche 6 mars 2022 à Toulouse
- **Plan pluriannuel équipements de proximité** : H4 et Beach
- **Un projet immobilier complémentaire ?**
- **Soirée des bénévoles du conseil régional** :
mardi 7 décembre 18h en présentiel sur les 2 hôtels de région